

**LES  
VACANCES  
DU CLESG**

**SAISON  
2022-2023**



## VOTRE ADHESION ET VOTRE DOSSIER

Vous avez inscrit votre enfant au CLESG.

Pour cela, vous nous avez fait parvenir un dossier complété et signé.

Ce dossier est valable jusqu'au 31/08/2023 tout comme votre adhésion.

Seul votre quotient familial sera mis à jour en mars 2023.

En cas de changement de situation, vous pouvez modifier vos informations directement sur le portail famille (changement de téléphone, d'adresse, d'employeur...).

Les informations pour renouveler votre adhésion l'année prochaine, pour les vacances 2023-2024, seront communiqués sur notre site internet à partir du 21/08/2023.

## LES INSCRIPTIONS

Les inscriptions aux vacances scolaires ont lieu via le portail famille :

- 3 semaines avant le début des petites vacances
- 1 mois et demi avant les vacances d'été

Vous devez saisir votre demande dans le créneau qui vous correspond aux dates renseignées sur l'agenda des inscriptions disponible sur notre site internet :

- Première inscription : dans le créneau « reprise d'adhésion » ou « nouvelles familles » selon votre cas
- Inscriptions suivantes : dans le créneau « adhérents »

Pas d'inscription possible en dehors des dates mentionnées sur l'agenda.

Les inscriptions aux petites vacances se font en journée complète, selon des modules de 2, 3, 4 ou 5 jours.

Attention les modules peuvent être modifiés selon le calendrier d'ouverture.

Les inscriptions aux vacances d'été se font en journée complète et à la semaine uniquement.

Lorsque vous aurez saisi votre demande d'inscription sur le portail famille, vous recevrez un mail de réponse sous 24h-48h.

Votre enfant fait partie d'un groupe défini par rapport à sa classe :

<b>Les Pitchounes</b>	enfants de maternelle
<b>Les Marmottes</b>	enfants de CP
<b>Les Zouaves</b>	enfants de CE1 – CE2
<b>Les Garg</b>	enfants de CM1 –CM2
<b>Les Ados</b>	collégiens

Pour les vacances d'été, c'est la classe de rentrée de septembre qui est prise en compte pour faire les groupes.

## LE PROGRAMME D'ACTIVITES

Le programme d'activités est mis en ligne sur notre site internet le week-end précédant le début des inscriptions, dans l'onglet :

PETITES VACANCES / PROJET PEDAGOGIQUE ET PROGRAMME D'ACTIVITES

VACANCES D'ETE / PROJET PEDAGOGIQUE ET PROGRAMME D'ACTIVITES

## LA FACTURATION

Les factures seront envoyées **par mail** avec la confirmation d'inscription. La réception de ce mail vaut inscription : sans réception de ce dernier, l'enfant n'est pas considéré comme inscrit.

## LE REGLEMENT

Le règlement des factures doit parvenir au secrétariat à réception de la facture et au plus tard **5 jours avant le début des vacances**.

Le règlement peut s'effectuer par chèque, espèces, ou chèques vacances (sauf sur l'adhésion et les veillées/nuitées).

Prévoir un chèque de caution dans le cas des règlements par un comité d'entreprise.

Si vous souhaitez régler en plusieurs fois, il faudra établir et faire parvenir au secrétariat l'ensemble des chèques avant le début des vacances en indiquant au dos la date d'encaissement souhaitée (conformément aux dates indiquées dans le mail de confirmation).

Possibilité de régler par prélèvement : pour cela il faut avoir effectué les démarches auprès du secrétariat lors de la constitution du dossier.

Une relance automatique sera effectuée en cas de retard de paiement.

## L'ACCES AU CENTRE

L'accès au centre se fait par le portail de l'entrée principale uniquement.

Un parking pour stationner est mis à votre disposition Chemin des Loyes.

Un marquage au sol a été prévu pour signaler la présence de piétons et un éclairage supplémentaire devrait être mis en place.

TOUT STATIONNEMENT DEVANT LE PORTAIL DU CLESG, même pour un court instant, EST INTERDIT.

## LES HORAIRES D'ACCUEIL

Journée  
complète

- Horaires d'arrivée :
  - De 7h45 à 9h30
- Horaires de départ :
  - De 17h à 18h

En dehors de ces horaires, le portail est fermé, il faut nous contacter sur l'interphone.

## LES DEPARTS ANTICIPES

Sont autorisés les départs anticipés ou en cours de journée uniquement ceux pour RAISON MEDICALE.

Pour cela vous devez informer le secrétariat au moins 48h à l'avance, dans la mesure du possible, afin de convenir ensemble d'un horaire de départ qui conviendra le mieux avec l'organisation mise en place sur la structure.

Dans tous les cas une décharge devra être remplie auprès des animateurs au moment du départ.

# CALENDRIER D'OUVERTURE SAISON 2022-2023

\* VACANCES D'AUTOMNE : DU LUNDI 24 OCTOBRE AU VENDREDI 4 NOVEMBRE  
FERMETURE LE 1<sup>er</sup> NOVEMBRE

Lu 24	Ma 25	Mer 26	Jeu 27	Ven 28
Module de 2 jours (lundi/mardi – jeudi/vendredi)				
Module de 3 jours (lundi/mardi/mercredi – mercredi/jeudi/vendredi)				
Module de 4 jours (lundi/mardi/jeudi/vendredi)				
Semaine de 5 jours (lundi/mardi/mercredi/jeudi/vendredi)				

  

Lu 31	Mer 2	Jeu 3	Ven 4
Inscription à la journée lundi 31/10 et mercredi 2/11			
Module de 2 jours les jeudis 3 et vendredis 4/11			

VIA LE PORTAIL FAMILLE :

- 1) Reprise Adhérents St Genoïis 2021-2022 : Inscription du lundi 03/10 dès 7h au mardi 04/10 à 12h
  - 2) Reprise Adhérents non St Genoïis 2021-2022 : du mardi 04/10 à 14h au mercredi 05/10 à 12h
  - 3) Nouvelles familles St Genoïise (= 1<sup>ère</sup> fois au clesg) : du mercredi 05/10 à 14h au jeudi 06/10 à 12h
  - 4) Nouvelles familles non St Genoïise : du jeudi 06/10 à 14h au vendredi 07/10 à 12h (selon places disponibles)
- NOUS N'ACCEPTONS PLUS D'INSCRIPTION APRES LE 7/10 à 12h.

\* VACANCES DE FIN D'ANNEE : DU LUNDI 19 AU VENDREDI 23 DECEMBRE  
FERMETURE DU 26/12 AU 02/01

Lu 19	Ma 20	Mer 21	Jeu 22	Ven 23
Module de 2 jours (lundi/mardi – jeudi/vendredi)				
Module de 3 jours (lundi/mardi/mercredi – mercredi/jeudi/vendredi)				
Module de 4 jours (lundi/mardi/jeudi/vendredi)				
Semaine de 5 jours (lundi/mardi/mercredi/jeudi/vendredi)				

VIA LE PORTAIL FAMILLE :

- 1) Adhérents St Genoïis 2022-2023 : Inscription du lundi 28/11 dès 7h au mardi 29/11 à 12h
  - 2) Adhérents non St Genoïis 2022-2023 : du mardi 29/11 à 14h au mercredi 30/11 à 12h
  - 3) Reprise Adhésion St Genoïise 2021-2022 : du mercredi 30/11 à 14h au jeudi 1<sup>er</sup>/12 à 12h
  - 4) Nouvelles familles St Genoïise (= 1<sup>ère</sup> fois au clesg) : du jeudi 1<sup>er</sup>/12 à 14h au vendredi 2/12 à 12h
  - 5) Nouvelles familles non St Genoïise : le vendredi 2/12 de 14h à 18h (selon places disponibles)
- NOUS N'ACCEPTONS PLUS D'INSCRIPTION APRES LE 2/12 à 18h.

## \* VACANCES D'HIVER : DU LUNDI 6 FEVRIER AU VENDREDI 17 FEVRIER

Lu 6	Ma 7	Mer 8	Jeu 9	Ven 10
Module de 2 jours (lundi/mardi – jeudi/vendredi) Module de 3 jours (lundi/mardi/mercredi – mercredi/jeudi/vendredi) Module de 4 jours (lundi/mardi/jeudi/vendredi) Semaine de 5 jours (lundi/mardi/mercredi/jeudi/vendredi)				

Lu 13	Ma 14	Mer 15	Jeu 16	Ven 17
Module de 2 jours (lundi/mardi – jeudi/vendredi) Module de 3 jours (lundi/mardi/mercredi – mercredi/jeudi/vendredi) Module de 4 jours (lundi/mardi/jeudi/vendredi) Semaine de 5 jours (lundi/mardi/mercredi/jeudi/vendredi)				

### VIA LE PORTAIL FAMILLE :

- 1) Adhérents St Genoï 2022-2023 : Inscription du lundi 16/01 dès 7h au mardi 17/01 à 12h
  - 2) Adhérents non St Genoï 2022-2023 : du mardi 17/01 à 14h au mercredi 18/01 à 12h
  - 3) Reprise Adhésion St Genoï 2021-2022 : du mercredi 18/01 à 14h au jeudi 19/01 à 12h
  - 4) Nouvelles familles St Genoï (= 1<sup>ère</sup> fois au clesg) : du jeudi 19/01 à 14h au vendredi 20/01 à 12h
  - 5) Nouvelles familles non St Genoï : le vendredi 20/01 de 14h à 18h (selon places disponibles)
- NOUS N'ACCEPTONS PLUS D'INSCRIPTION APRES LE 20/01 à 18h.

## \*VACANCES DE PRINTEMPS : DU MARDI 11 AVRIL AU VENDREDI 21 AVRIL

FERMETURE LE 10 AVRIL

Ma 11	Mer 12	Jeu 13	Ven 14
Module de 2 jours (mardi/mercredi – jeudi/vendredi) Module de 4 jours (mardi/mercredi/jeudi/vendredi)			

Lu 17	Ma 18	Mer 19	Jeu 20	Ven 21
Module de 2 jours (lundi/mardi – jeudi/vendredi) Module de 3 jours (lundi/mardi/mercredi – mercredi/jeudi/vendredi) Module de 4 jours (lundi/mardi/jeudi/vendredi) Semaine de 5 jours (lundi/mardi/mercredi/jeudi/vendredi)				

### VIA LE PORTAIL FAMILLE :

- 1) Adhérents St Genoï 2022-2023 : Inscription du lundi 20/03 dès 7h au mardi 21/03 à 12h
  - 2) Adhérents non St Genoï 2022-2023 : du mardi 21/03 à 14h au mercredi 22/03 à 12h
  - 3) Reprise Adhésion St Genoï 2021-2022 : du mercredi 22/03 à 14h au jeudi 23/03 à 12h
  - 4) Nouvelles familles St Genoï (= 1<sup>ère</sup> fois au clesg) : du jeudi 23/03 à 14h au vendredi 24/03 à 12h
  - 5) Nouvelles familles non St Genoï : le vendredi 24/03 de 14h à 18h (selon places disponibles)
- NOUS N'ACCEPTONS PLUS D'INSCRIPTION APRES LE 24/03 à 18h.

\* VACANCES D'ETE : DU LUNDI 10 JUILLET AU MERCREDI 30 AOUT  
FERMETURE LE 14 ET LE 15 AOUT

## **INSCRIPTION A LA SEMAINE OBLIGATOIRE (5 JOURS).**

### **VIA LE PORTAIL FAMILLE :**

- 1) Adhérents St Genoïis 2022-2023 : Inscription du mardi 30/05 dès 7h au mercredi 31/05 à 18h
  - 2) Adhérents non St Genoïis 2022-2023 : du jeudi 1<sup>er</sup>/06 à 7h au vendredi 02/06 à 12h
  - 3) Reprise Adhésion St Genoïise 2021-2022 : du lundi 5/06 à 7h au mercredi 7/06 à 12h
  - 4) Nouvelles familles St Genoïise (= 1<sup>ère</sup> fois au clesg) : du mercredi 07/06 à 14h au jeudi 08/06 à 18h
  - 5) Nouvelles familles non St Genoïise : du jeudi 08/06 à 19h au vendredi 09/06 à 12h (selon places disponibles)
- NOUS N'ACCEPTONS PLUS D'INSCRIPTION APRES LE 9/06 à 12h.